

Au
Fil
de
L'Can



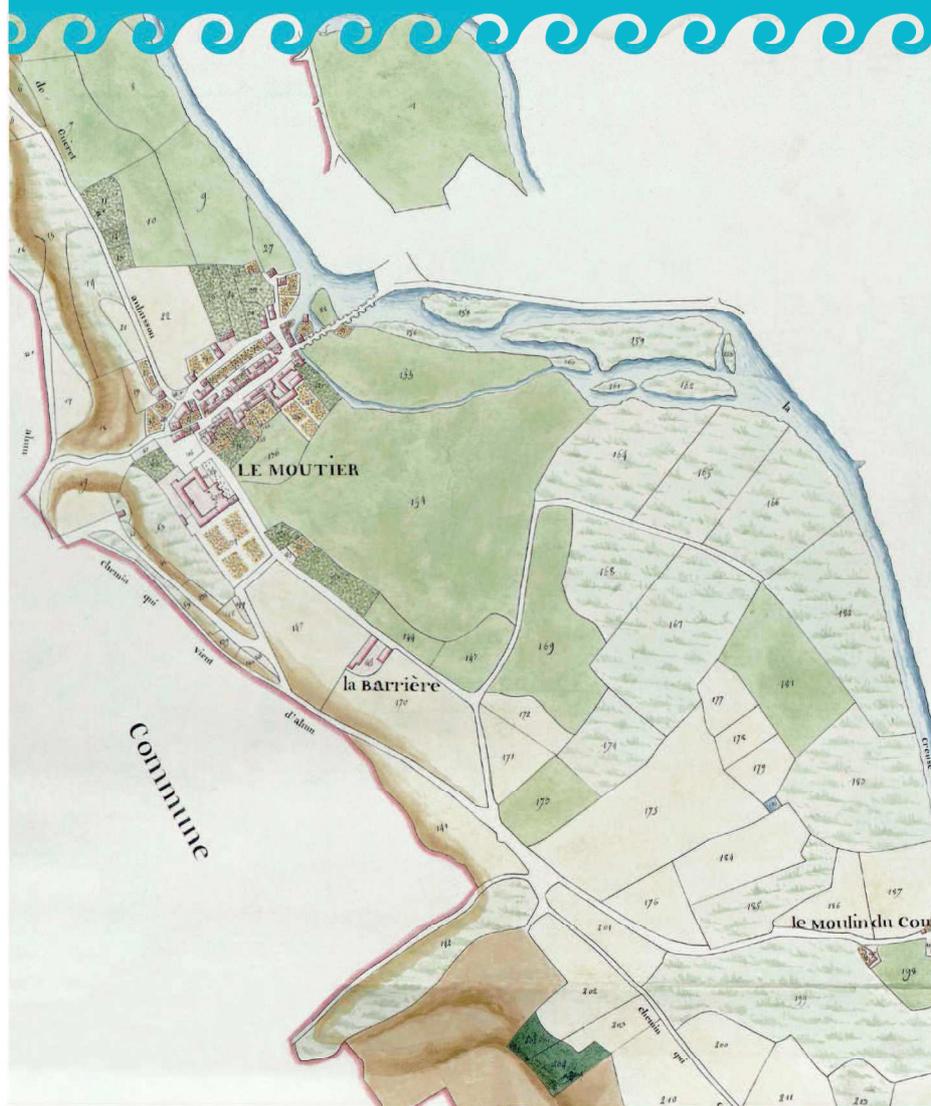
E X P O S I T I O N

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA CREUSE



L'eau

COMME RESSOURCE NATURELLE



Cadastré du bourg du Moutier d'Ahun, 1808, Arch. dép., Creuse 3P 1765/137

Géo- morphologie

Le département est situé dans la partie la plus septentrionale de la moitié occidentale du Massif central. Il doit son nom à la Creuse, rivière qui le traverse selon une direction Sud-Est Nord-Ouest depuis sa source, sur le plateau de Millevaches, jusqu'à Crozant.

Son altitude varie entre 193 mètres au Nord et 932 mètres au Camp de La Courtine, à l'extrémité Sud-Est du département.

Il comprend deux zones majeures : celle de la « Montagne » au Sud d'Aubusson et celle des bocages et des plaines, dont la principale est la dépression de Gouzou que dominent les hauteurs de Toulx-Sainte-Croix. Le jeu de l'érosion a inégalement altéré les roches granitiques modelant de nombreuses cuvettes.

Procès-verbal des délibérations
du Conseil général, an VIII-1824, Arch. dép. Creuse IN 2



La Celle-Dunoise, 2002 « La Creuse à tire-d'alle »



Le Plateau de Millevaches, 2002 « La Creuse à tire-d'alle »



Hydrologie

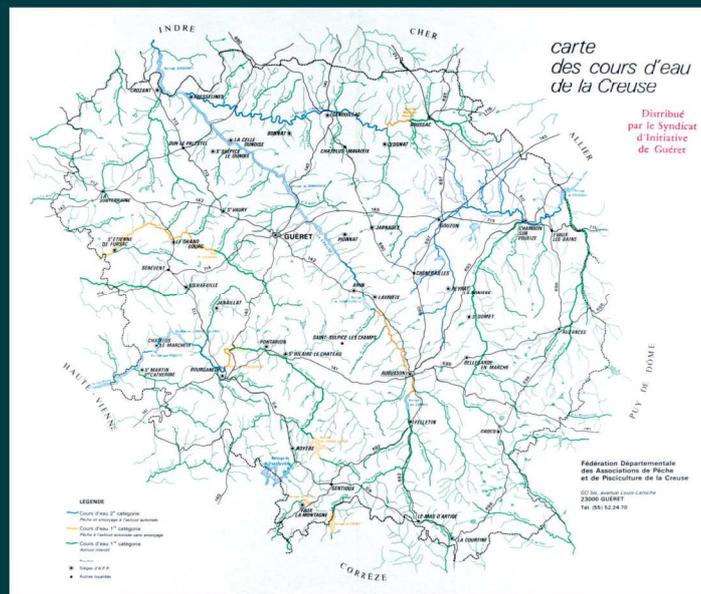
Le département de la Creuse possède près de 7 000 km de cours d'eau dont le principal est la Creuse. Sur son territoire se trouvent les sources de rivières telles que la Creuse, le Thaurion (ou Taurion), la Gartempe, le Cher et la Maulde et de nombreux lacs : Vassivière, la Chaume, la Cazine...

Le bassin de la Creuse est le plus vaste bassin hydrographique. La vallée de la Creuse, orientée du Sud-Sud-Est vers le Nord-Nord-Ouest, constitue une véritable gouttière centrale. La rivière prend sa source près de Féniers à 820 m d'altitude et poursuit son cours sur un peu plus de 120 km dans le département. En amont d'Aubusson, elle reçoit les eaux de la Rozeille et avant de sortir du département, celle de la Petite Creuse à Fresselines.

Dans l'est du département, en Combraille, le Cher constitue en amont de Montluçon avec ses affluents, la Tardes et la Voueize, le second bassin hydrographique.

Le bassin de la Gartempe et celui de la Vienne articulés sur le Taurion se partagent l'ouest du département.

Carte des cours d'eau de la Creuse. [XX^e siècle]. Arch. dép. Creuse 2F1953



Influence du climat

Le département de la Creuse se trouve sur la route des perturbations atlantiques, qui affrontent leurs premiers obstacles avec les sommets creusois.

Le climat est contrasté à l'image du relief, variant de 200 à 900 m d'altitude. Il a pour effet de moduler l'influence atlantique.

Les ascendances produites par les reliefs justifient la forte humidité de la partie Sud-Ouest du département, alors que le Nord-Est apparaît plus sec.

Arch. dép. Creuse 84J 1171



10. L'Yver, 1866, Lapeire. Fica. L'Yver & GUERET - La Courcelle

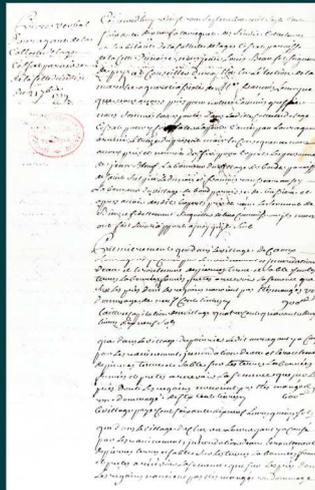
Arch. dép. Creuse 84J 1040



1. FURSAC (Creuse) — Orage du 30 mai 1911
La Route de Guéret inondée

Not. G. Cassat, Lathière

Procès-verbal d'ouragan, 1779, Arch. dép. Creuse C175



Rivières sauvages

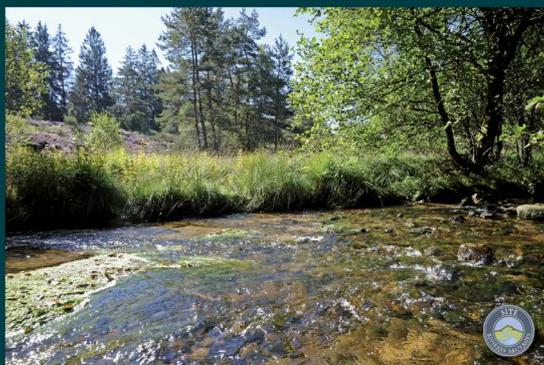
En France, peu de cours d'eau ont conservé un caractère proche de leur état naturel et les activités humaines pourraient faire disparaître à brève échéance les dernières rivières sauvages de notre pays. Le label « Site Rivières Sauvages », développé et porté par deux associations naturalistes d'envergure nationale, vise avant tout à distinguer et faire connaître ces cours d'eau pour leur caractère exceptionnel afin de mieux les préserver.

La Creuse, riche d'un patrimoine hydrologique de qualité, a choisi de se porter candidate pour l'obtention de ce label qui a été attribué, au printemps 2016, à la Gioune et au Pic. Ces deux rivières du plateau de Millevaches sont emblématiques de la richesse des milieux aquatiques de la Montagne Limousine.

La Gioune, « Rivière sauvage ».

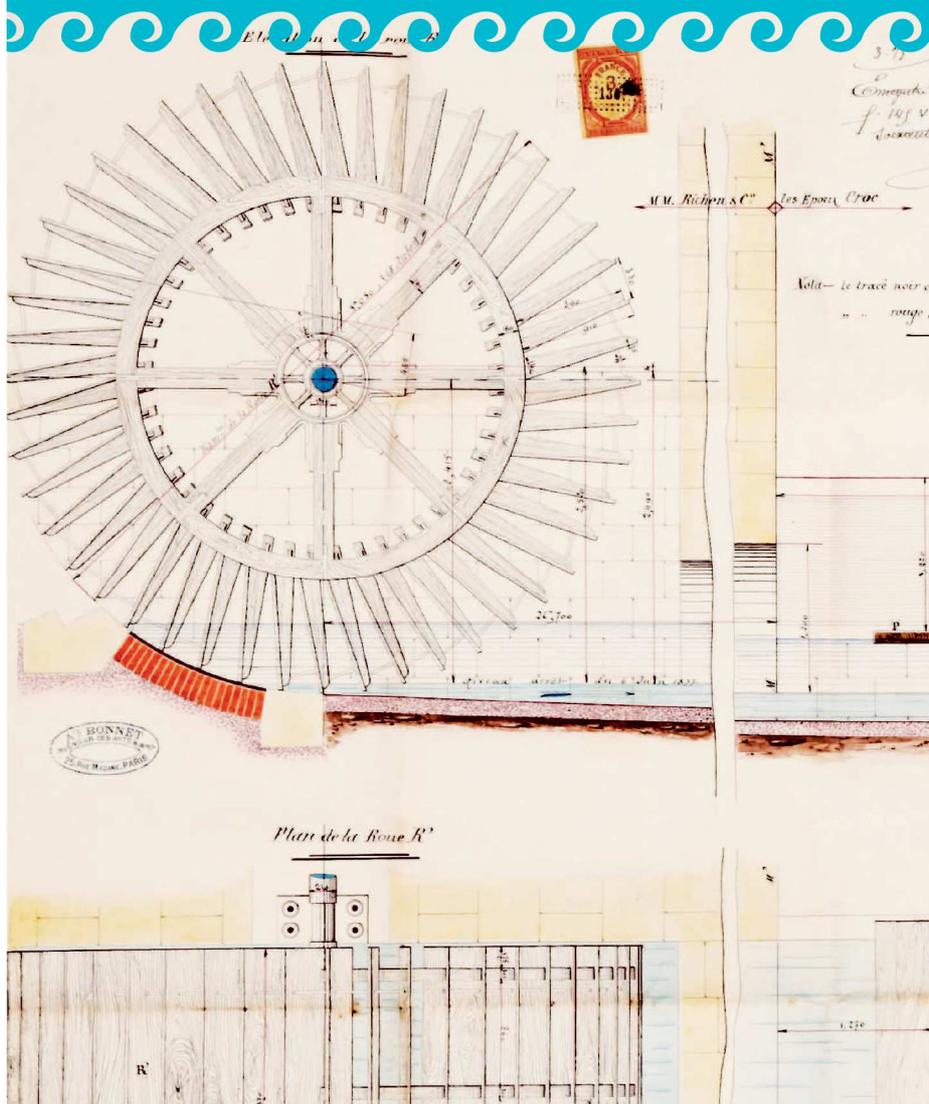


La Gioune, « Rivière sauvage ».



L'eau

COMME SOURCE D'ÉNERGIE



Minute de Maître Blanchon, Aubusson, 1878, Arch. dép. Creuse 6E 26739

Moulins

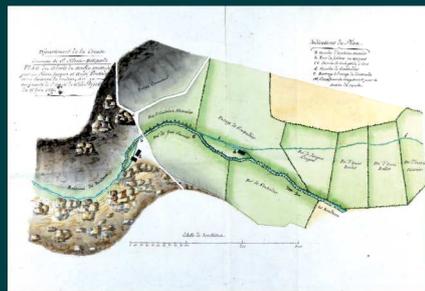
La force motrice de l'eau a été dès le Moyen-Age un élément essentiel de l'économie. Preuve de l'importance extrême des moulins et autres installations hydrauliques : leur mention est attestée presque toujours sur la première carte réalisée en France, celle de Cassini.

Certains recensements du milieu du XIX^e siècle font apparaître plus de 800 moulins sur le territoire de l'actuel plateau de Millevaches et au moins un millier dans le département. Ils pouvaient être collectifs ou n'appartenir qu'à un seul propriétaire. Le plus souvent il n'y avait pas de meunier, chaque paysan venant moudre lui-même son grain.

Abords du moulin, à La Courline, 1811, Arch. dép. Creuse 1205 1



Abords du moulin, à Saint-Silvain-Bellegarde, 1811, Arch. dép. Creuse 2105 1



« Queu d'aqui que a forn e molin se moca de son vesin »
« Celui qui a four et moulin se moque de son voisin »

Energie des moulins

Certains moulins étaient alimentés par un étang, ce qui assurait un approvisionnement en eau continu et puissant. Mais beaucoup d'entre eux situés sur des petits ruisseaux à faible débit rendaient la mouture longue et fastidieuse.

Le fonctionnement traditionnel du moulin était l'éclusée. Chaque moulin possédait son écluse : l'eau s'engouffrant dans la partie basse du moulin permettait de faire tourner une roue horizontale à cuillers, en bois de chêne, qui, fixée à un axe vertical, transmettait son mouvement à une meule adaptée à l'autre extrémité, et tournant à moins de 20 millimètres au-dessus d'une meule dormante.

Moulin à Boussac-Bourg



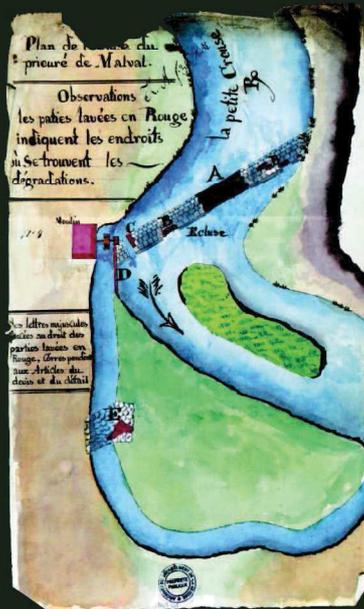
Roue de moulin à Gentoux



Force de l'eau

*L'*utilisation de la force motrice de l'eau s'accroît tout au long du XIX^e siècle. Les premiers établissements industriels sont le plus souvent installés le long des rivières. Soit une roue transforme la force du courant en énergie mécanique transmise à la machine par un arbre de transmission, comme dans un moulin, soit le courant fait fonctionner une turbine qui produit de l'électricité récupérée pour alimenter le moteur des machines.

Progressivement la Creuse se dote d'un réseau électrique bien structuré presque achevé dans les années 1930.



Plan de l'écluse du prieuré de Malval, [XIX^e siècle] Arch. dép. Creuse 1496 1

« Cascade des Jarrauds »

La Maulde constitue l'un des premiers cours d'eau utilisés pour la production d'énergie électrique. Depuis une usine hydroélectrique construite en 1888-1889 en aval des cascades, l'ingénieur Desprez expérimente le transport de courant alternatif à distance jusqu'à Bourgneuf, qui, déjà, troisième commune de France à être dotée d'électricité en 1886, est la première à utiliser de l'électricité transportée sur une si longue distance.

Construction des barrages

Un barrage est un ouvrage artificiel ou naturel (résultant de l'accumulation de matériaux à la suite de mouvements de terrain), établi le plus souvent en travers du lit d'un cours d'eau, retenant ou pouvant retenir de l'eau.

Les barrages ont plusieurs fonctions qui peuvent s'associer :

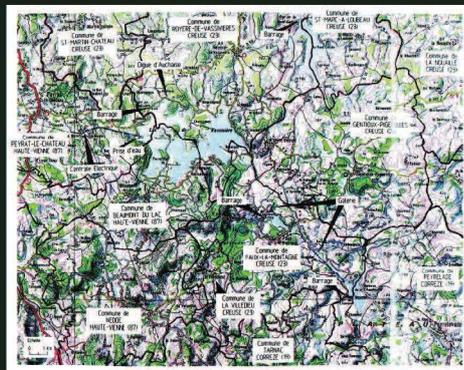
- la régulation de cours d'eau,
- l'irrigation des cultures,
- l'alimentation en eau des villes,
- la production d'énergie électrique,

On distingue deux types de barrages selon leur principe de stabilité :

- **le barrage-poids**, résistant à la poussée de l'eau par son seul poids. De profil triangulaire, il peut être en remblais (matériaux meubles ou semi-rigides) ou en béton ;
- **le barrage-voûte**, dans lequel la plus grande partie de la poussée de l'eau est reportée sur les rives. De courbure convexe tournée vers l'amont, il est constitué exclusivement de béton.

Le barrage-poids de Lavaud-Gelade, dont le projet validé dès 1929, est confié à la Société des Forces Motrices de la Vienne. Il tarde à se réaliser en dépit des protestations des communes intéressées. Il est enfin construit entre 1941 et 1944, et aujourd'hui exploité par Electricité de France pour stocker une importante réserve d'eau et la transférer par une galerie souterraine dans le lac de Vassivière lorsque les besoins en électricité sont importants.

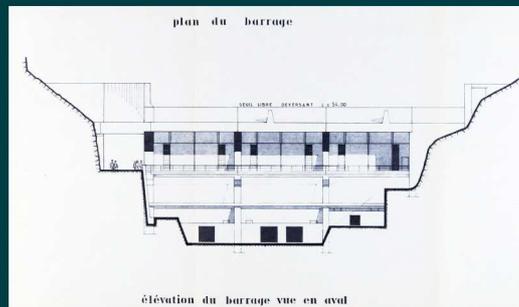
Vidange du barrage de Vassivière, 1994, Arch. dép., Creuse 1380 W 2



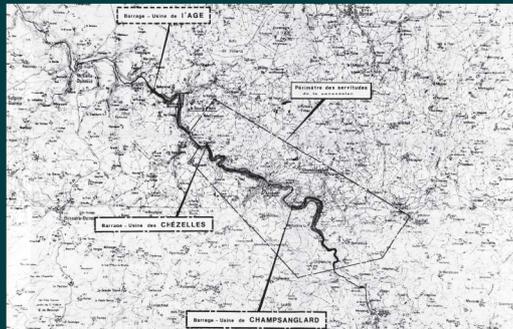
Barrages du Pays des Trois Lacs

Les trois barrages de Champsanglard, Les Chézelles, l'Age ont été mis en service sur la Creuse dans les années 80. Après plusieurs études pour garantir la sûreté et limiter les impacts environnementaux, le premier barrage fut celui de l'Age en 1981. Les barrages de Champsanglard et des Chézelles ont suivi respectivement en 1984 et 1985. Ces trois barrages constituent une chaîne d'aménagements hydroélectriques situés sur la Creuse, en amont du barrage d'Eguzon. Ils sont de conception identique dite « à contreforts et voûtes multiples du type déversant ». Ils retiennent un volume d'eau d'environ 8 millions de m³. Leur hauteur de chute est d'environ 18 mètres. Leur production équivaut à la consommation annuelle d'une ville d'environ 21 000 habitants.

Plan du barrage, 1980-1987, Arch. dép., Creuse 1309W16



Barrages du Pays des Trois Lacs, 1980-1987, Arch. dép., Creuse 1309W16



Inondations à Aubusson

*L'*eau, source de vie, est également une force destructrice. L'intensité exceptionnelle des précipitations et leur longue durée, provoquent une crue très rapide des cours d'eau. La situation peut devenir dramatique en raison des conditions hydrologiques et topographiques.

Au cours des siècles, les documents d'archives révèlent des inondations récurrentes à Aubusson en 1770, 1855, 1904, 1905, 1911 et plus récemment en 1960, année où toutes les villes du département sont impactées par des conditions climatiques exceptionnelles.

Le mardi 4 octobre 1960 à Aubusson, les inondations ont pour conséquences : un mort, quelques blessés, des centaines de sinistrés, 900 chômeurs, des dizaines d'immeubles détruits ou saccagés, des appartements inhabitables, des dégâts irréremédiables aux biens mobiliers, des machines inutilisables, d'importants stocks de marchandises et de matières premières détruits, la perte inestimable de modèles de tapisserie à l'étude, en cours d'exécution ou de tapisseries achevées, des moyens de communication coupés, une voirie endommagée.

Inondation à Aubusson, 1770, Arch. dép. Creuse C 170



Arch. dép. Creuse 84J 267

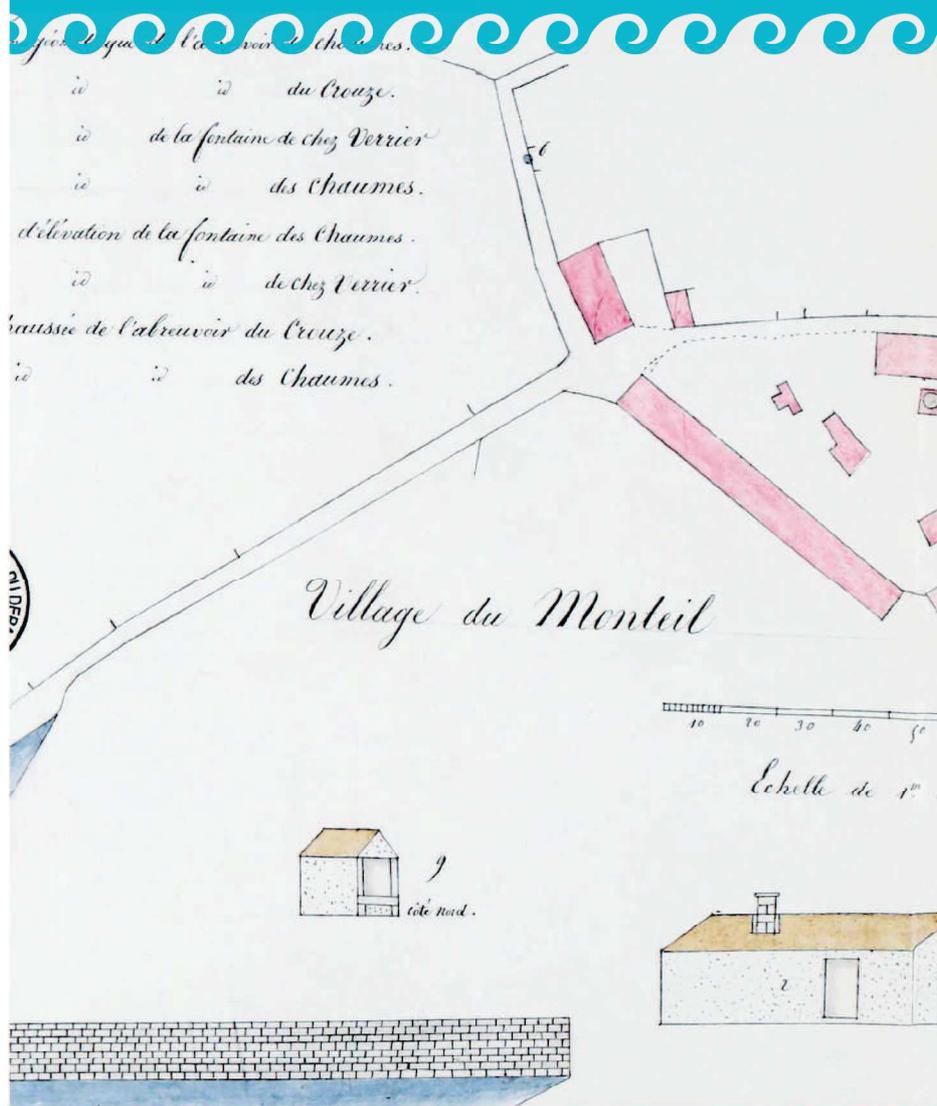


Arch. dép. Creuse 36J 242



L'eau

COMME SOURCE DE VIE



Extrait de plan du village du Monteil à La Chaussade, 1849, Arch. dép. Creuse O/0224

Puits du village

A l'échelle d'un village, le puits, implanté sur un terrain communal, creusé à frais commun par et pour toute la population, est plus ancien que le puits situé dans les cours de ferme.

Le puits à treuil et à manivelle, est soutenu par un chevalet de bois ou de fer forgé et protégé par un auvent de planches ou de tôle.

Le puits est situé au centre des habitations, à proximité des bestiaux et du jardin. La sociabilité du puits est forte. Les femmes s'y retrouvent, entre elles, au moins deux fois par jour. C'est la première et la dernière tâche du quotidien, on y envoie les enfants après l'école.

Le puits et la fontaine sont au cœur des multiples rapports qui tissent la vie du village.

Pour les boulangers, l'eau des puits est un ingrédient essentiel, « l'âme du pain », sa qualité dépend de la nature des eaux, qui doivent être légères et pures.

Puits à La Pouge



Puits à Vigeville

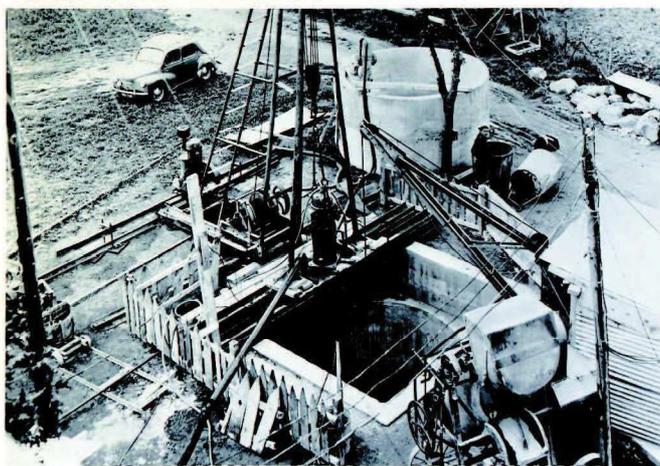


A la recherche de l'eau

*A*près la Seconde Guerre mondiale, les années cinquante voient le renforcement des réseaux d'adduction d'eau potable. Pour répondre aux besoins grandissants des populations, la recherche des ressources en eaux supplémentaires s'intensifie.

En 1951, sur commande de la commune, un puits est foré dans le granit faillé à Evaux-les-Bains afin de satisfaire les besoins en eau. Les veines aquifères sont profondes mais les études géologiques menées par le chercheur de la faculté de Clermont-Ferrand qui suit les travaux permettent d'orienter le forage et enfin d'atteindre la nappe profonde pour trouver un débit suffisant. Le dossier technique comprend des photographies explicatives qui montrent l'ampleur des travaux engagés.

Puits de recherche d'eau à Evaux-les-Bains, 1950, Arch. dép. Creuse 249W



S.P.I.E. - 40.157 - Commune d'ÉVAUX-les-BAINS (Creuse)
Puits de recherche d'eau, profondeur 80 m, diamètre d'ouverture 3,75 m

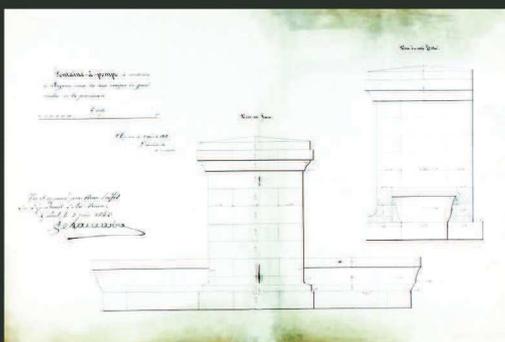
Fontaines à pompe

*S*elon le mode de captage de l'eau, une distinction est faite entre puits (captage des eaux souterraines), citerne (captage de l'eau de surface ou de l'eau tombée des toits) et fontaine (alimentée directement par une source, une chambre de puits ou un réservoir).

Il convient en outre de faire la différence entre les fontaines fonctionnelles et les fontaines ornementales. Les matériaux de construction utilisés sont la pierre, le bois et, à partir du milieu du XIX^e siècle, également le béton, la pierre artificielle et le fer (fonte grise).

Les fontaines à pompe sont des fontaines à borne en forme de pompe surmontant un puits couvert par une dalle de pierre.

Plan de la fontaine à pompe d'Auzances, 1843, Arch. dép. Creuse 9Edépôt N2

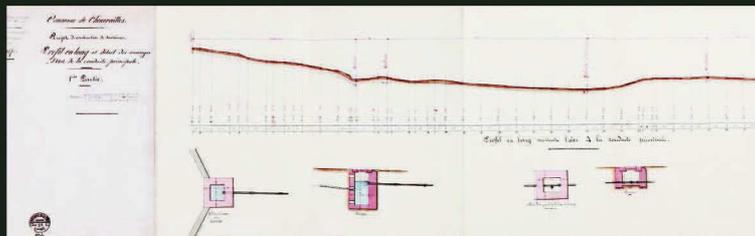


Fontaine à pompe à Charron



Fontaines abreuvoirs

Projet de construction de fontaines à Chénérailles. 1870. Arch. dép. Creuse 59Edépôt M3



*La notion d'abreuvoir recouvre à la fois un lieu
et ainsi qu'un contenant — plus ou moins important — dans lequel
s'abreuvent les animaux des plus petits aux plus grands.*

Fontaine trilobée à Dur-Is-Polstet



Fontaine à Favareillas (La Monte-au-Vicomte)



Protection des sources et captage

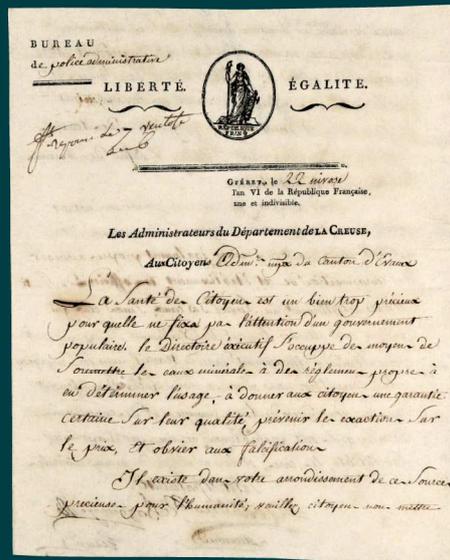
Les autorités s'emparent très tôt du contrôle de l'eau potable. Elles inventorient les ressources d'eaux minérales (1809), les protègent, en réglementent l'usage.

Comme l'expriment les administrateurs du département de la Creuse en 1798 « la santé des citoyens est un bien trop précieux ». Plusieurs enquêtes nous renseignent sur l'évolution du réseau et notamment celle de 1913. Des périmètres de protection sont établis autour des sources, comme à Felletin en 1930.

A Guéret, des captages sont organisés en 1886, puis en 1900 et au début du XX^e siècle. Le réseau de distribution d'eau couvre 10 km. D'autres sources alimentent directement fontaines, lavoirs, le lycée de jeunes filles ou l'hôpital ainsi que de nombreux puits publics ou privés.

L'arrivée de l'eau dans les maisons et les étables a changé très vite la vie de tous, allégeant un fardeau multiséculaire.

Etat des sources d'eaux minérales de la Creuse, an VI, Arch. dép. Creuse 5M 132



Station d'épuration

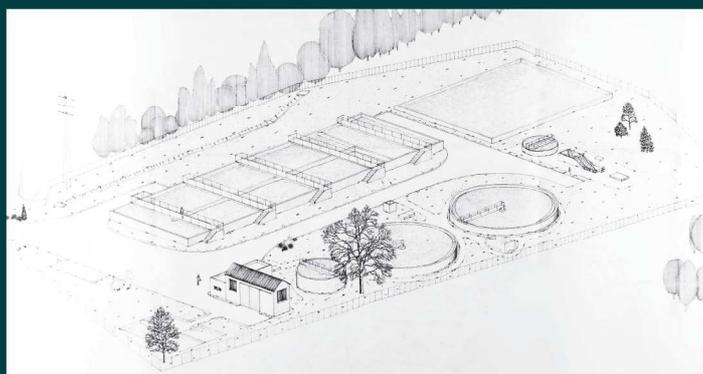
Si, dès l'Antiquité et le Moyen-Age, les fouilles archéologiques démontrent le souci d'acheminer les eaux usées, il faut attendre le XX^e siècle pour la mise en place de stations de retraitement.

En 1910, la ville de Guéret possède un réseau embryonnaire d'égouts maçonnés sans aucune garantie d'étanchéité. Il est fait mention dans les registres de délibérations de 1910 à 1913 de la nécessité de réaliser « un réseau d'égouts réclamé par toute la population et répondant à une nécessité d'hygiène et de salubrité publique ». « L'ancienne canalisation est insuffisante et laisse des agglomérations dans un état d'insalubrité dangereuse ».

Le projet de station d'épuration biologique avec lits bactériens proposé par les architectes Sauvanet et Morance selon les dispositions recommandées par « les savants hygiénistes » est présenté au conseil municipal en avril 1914. La commune n'a pas les ressources financières pour faire face seule à la dépense et dépose un dossier de demande de subvention au ministère. Mais la guerre éclate et interrompt le processus.

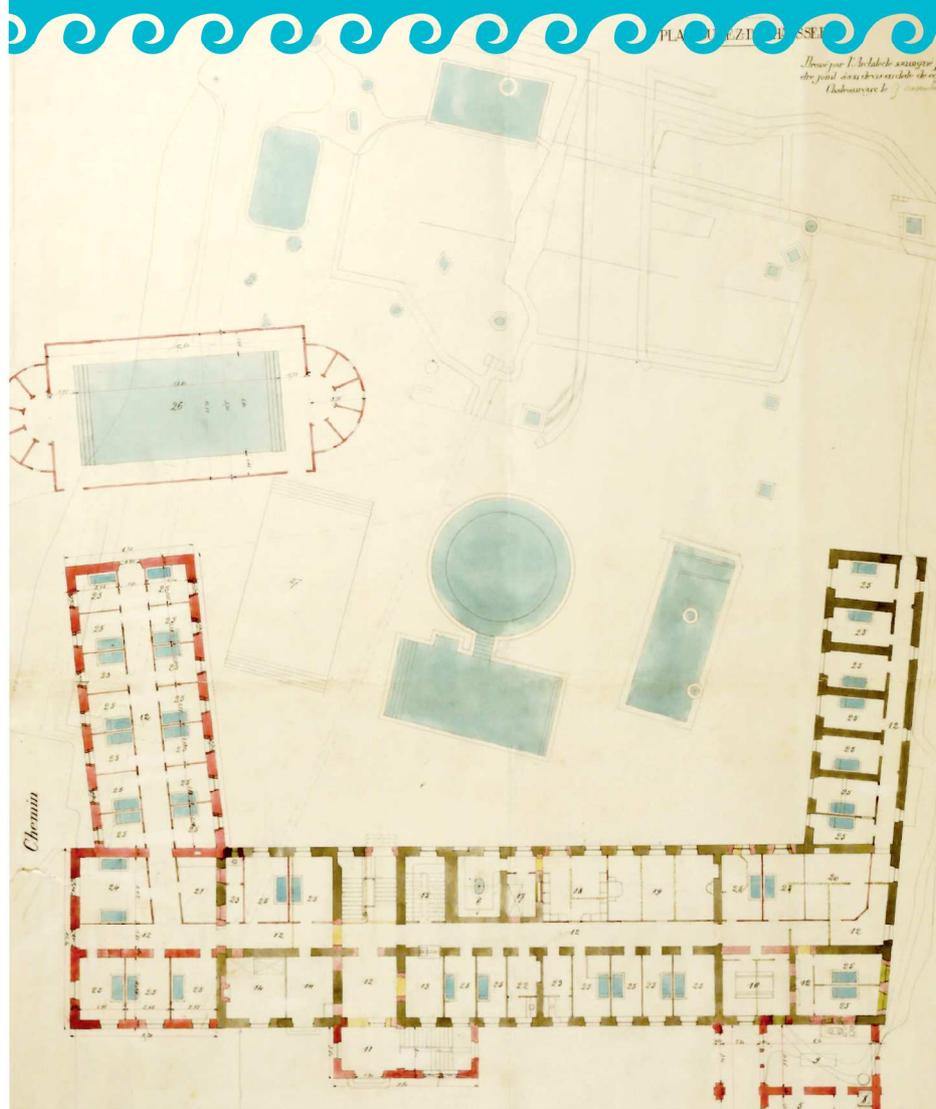
En 1990, une station d'épuration est construite au lieu-dit « Les Gouttes » dans la zone de Cher du Prat pour répondre à l'accroissement de la demande et intégrer les réseaux des communes environnantes.

Station d'épuration de Guéret, 1987, Arch. dép. Creuse 1285W 49



Un lieu

DE SOCIABILITÉ



Plan des Thèmes d'Evau-les-Bains, 1898, Arch. dép. Creuse 2F1 525

«La bujada»

Il existe « petites lessives » et « grandes buées » ; l'une est plus familiale, domestique, l'autre est plus collective, festive et conviviale, vécue comme un passage du sale au propre dans le cycle des saisons, la victoire de la vie sur la mort.

La bujada traditionnelle se fait avec des cendres de bois finement tamisées et mises dans un sac de toile placé au milieu du linge à bouillir.

Le linge trempe pendant un temps donné avec les cendres dans l'eau bouillante, un trou situé à la base du cuvier permettait de faire écouler le lessif et de renouveler l'opération plusieurs fois de suite.

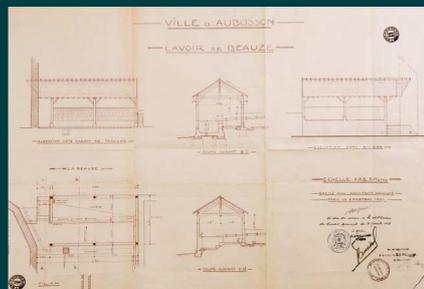
Souvent accusées de tâcher le linge, les cendres sont utilisées jusque dans les années 1940 dans la lessiveuse galvanisée, qui remplace le bujadier dans les années 1920-1930.

L'arrivée de la lessiveuse est un véritable progrès pour les ménagères permettant de faire des lessives plus fréquentes, une à deux fois par mois alors que la bujada traditionnelle qui se « menait » une à deux fois par an, nécessitait l'aide de toute la communauté féminine du village.

Lavoir à Ahun



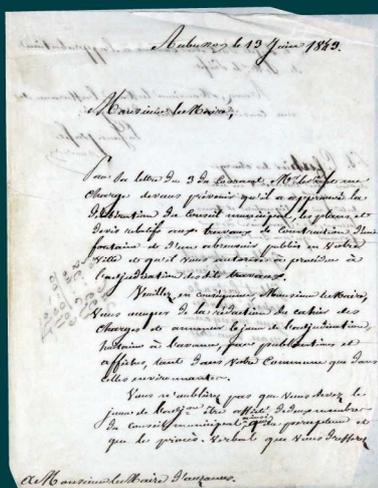
Lavoir de Beauze à Aubusson, 1939, Arch. dép. Creuse 12 170



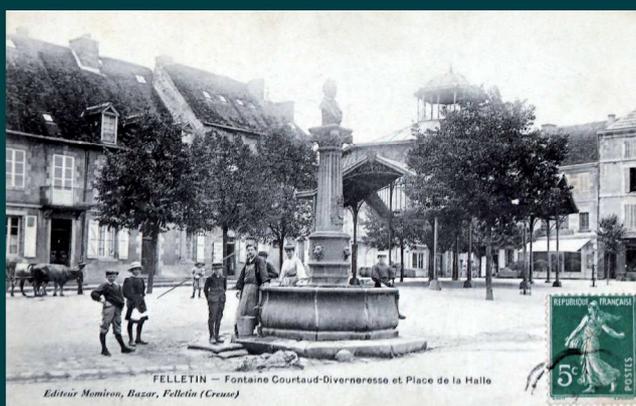
Fontaines publiques

*Les fontaines répondent aux besoins quotidiens de la population.
Elles sont parfois complétées par un lavoir ou par un abreuvoir.
Le XIX^e siècle est marqué par la multiplication des fontaines publiques.
Construites sur les places, elles affichent leur monumentalité.
Leur vasque circulaire en pierre est généralement surmontée
d'une colonne, coiffée d'une statue en fonte.*

Fontaine et abreuvoir à Auzances, 1843. Arch. dép. Creuse 9E0ép01 N2



Arch. dép. Creuse 5F1 764



FELLETTIN - Fontaine Courlaud-Divernesse et Place de la Halle
Editeur Moinron, Bazar, Felletin (Creuse)

Bonnes fontaines

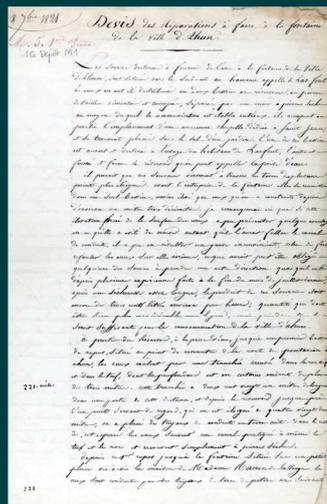
« Le culte des fontaines est très antérieur au christianisme et remonte au moins à l'époque celtique. »

Les pèlerins se rendent en procession à la fontaine, souvent « précédés de la statue du saint à qui elle [est] dédiée, le jour de sa fête ou le dimanche suivant : on posait la statue sur la margelle et le prêtre bénissait l'eau. On faisait [...] des offrandes qui variaient selon les lieux ». Outre l'obtention de la pluie, ou parfois du beau temps, les Creusois demandent la guérison ou la prévention des maladies.

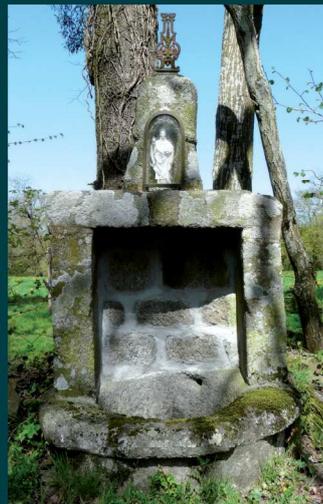
Les rituels varient : bain du membre affecté, trempage des vêtements des personnes malades, utilisation de l'eau comme boisson ou comme compresse. Georges Janicaud recense une centaine de fontaines à pèlerinage.

L'eau est au cœur de cette religiosité envers les forces naturelles, parce qu'elle est indispensable à de multiples besoins, vivre et travailler, parce qu'elle est un bien convoité par les cultivateurs, par les manufacturiers pour le transport et l'énergie, parce que l'époque moderne voit les besoins s'accroître.

Devis de réparations pour la fontaine d'Ahun, 1821, Arch. dép. Creuse 1Edep01 M1



Fontaine de saint Dièze à Saint-Dizier-la-Tour



Bains douches de Guéret

A la suite du vote de la loi Strauss (12 avril 1906) qui facilite le financement des œuvres locales de bains-douches à bon marché par les Caisses d'Épargne, la commune de Guéret décide de construire un établissement avec le concours d'une subvention de l'État.

En 1908, la Caisse d'Épargne achète 15 000 francs un terrain situé en centre-ville. Il s'agit des premiers bains-douches créés en Limousin. Devant la très forte fréquentation de cet établissement achevé en 1910, le conseil d'administration de la Caisse d'Épargne vote le 20 juin 1911, en faveur de son agrandissement.

Enquête sur les bains douches, Guéret, 1913, Arch. dép. Creuse, Msup 719

*Établissements de Bains-Douches à bon marché
au 31 décembre 1913.*

Département de *Creuse*
Population : *233.233*

Commune de *Guéret*
Population : *9287*

Établissement de *Guéret*
Population : *24.833*

Établissement de Bains-Douches à bon marché
de la *Caisse d'Épargne de Guéret*
(nom et siège de l'établissement)

D'habitatement appartient :
à la commune
à une autre commune
à la caisse d'épargne
(Indiquer le prix de revient à l'établissement et au moyen de quels concours
(subvention, emprunt, etc...) le fonds a été constitué)

150.000
à un particulier

Date de la fondation *15 Mars 1908*

Nombre de cabinets de Bains-Douches *14*

Bain du Bains-Douche pour le public
pour les enfants des écoles
pour les militaires
pour les indigents

Personnel compris dans le bain-douche
Nombre de jours d'ouverture par semaine
Nombre de Bains-Douches livrés en 1913
Le nombre de Bains-Douches livrés est en augmentation depuis la fondation
de l'établissement
Si possible, le chiffre de la progression
dans l'établissement, le bain-douche est-il le seul mode de balnéation

Bains douches de Guéret

A la suite du vote de la loi Strauss (12 avril 1906) qui facilite le financement des œuvres locales de bains-douches à bon marché par les Caisses d'Épargne, la commune de Guéret décide de construire un établissement avec le concours d'une subvention de l'État.

En 1908, la Caisse d'Épargne achète 15 000 francs un terrain situé en centre-ville. Il s'agit des premiers bains-douches créés en Limousin. Devant la très forte fréquentation de cet établissement achevé en 1910, le conseil d'administration de la Caisse d'Épargne vote le 20 juin 1911, en faveur de son agrandissement.

Enquête sur les bains douches, Guéret, 1913, Arch. dép. Creuse, Msup 719

Etablissements de Bains-Douches à bon marché
au 31 décembre 1913.

Département de *Creuse*
Population : *233.233*

Commune de *Guéret*

Population : *9287*

Etablissement de *Guéret*

Population : *24.833*

Etablissement de Bains-Douches à bon marché
de la *Caisse d'Épargne de Guéret*

(nom et siège de l'établissement)

L'établissement appartient :
à la commune

à une autre commune

à la caisse d'épargne

(Indiquer le prix de revient de l'établissement et au moyen de quels moyens
(subvention, emprunt, etc...) les fonds ont été réalisés)

150.000 et une subvention de *150.000* francs a été accordée
à un particulier

Date de la fondation : *15 Mars 1908*

Nombre de cabinets de Bains-Douches : *14*

Bain de Bains-Douche pour le public
pour les enfants des écoles
pour les militaires
pour les indigents

Personnel compris dans le bain-douche :

Nombre de jours d'ouverture par semaine :

Nombre de Bains-Douches livrés en 1913 :

Le nombre de Bains-Douches qui s'il en augmentait depuis la fondation
de l'établissement :

Donner, si possible, le chiffre de la fréquentation en 1913, 1912 et 1911
dans l'établissement, le bain-douche est-il le seul mode de balnéation

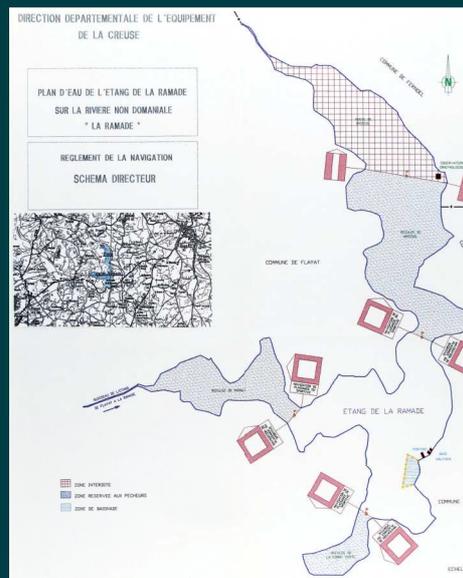
La baignade, un loisir

*L*e développement du Plein air tel qu'il est théorisé lors du Congrès national du Sport et du Plein air, organisé par le Conseil national de la Résistance en 1946, s'inscrit dans la continuité du courant de l'éducation populaire.

La majorité des acteurs politiques considère que la scolarité pour tous est désormais bien assise et qu'il faut travailler à tout ce qui entoure l'école y compris les loisirs.

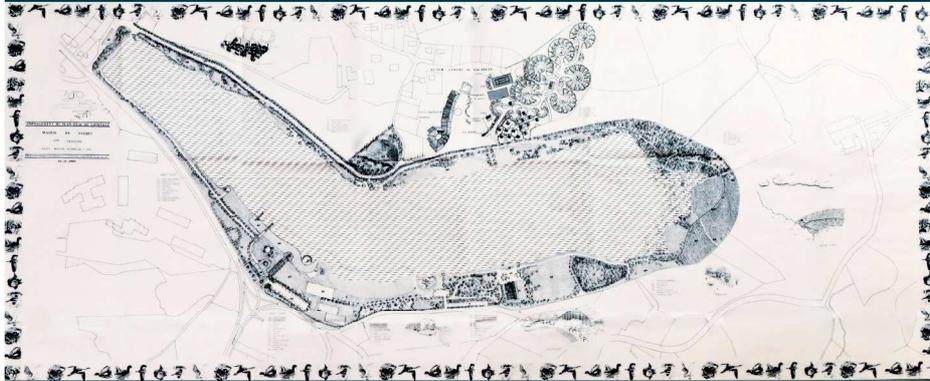
L'idée des bases de plein air aménagées et accessibles pendant les week-ends, apparaît également dans un rapport de la Commission des loisirs de plein air créée en 1963 par le Haut-Comité des Sports, commission présidée par Paul-Emile Victor.

Étang de La Ramade à Flayat, 2001, Arch. dép. Creuse 1179W



UN LIEU DE SOCIABILITÉ

Plan d'eau de Courtille



Aménagement du plan de Courtille, Guéret, 1984, Arch. dép. Creuse 1204W 13

L'aménagement de l'aire de loisirs autour du plan d'eau de Courtille envisagé dès les années 1960 s'intègre parfaitement dans ce mouvement. Des terrains sont acquis notamment à partir de 1967 mais le projet ne débute réellement qu'en 1980.

En 1984, un premier aménagement de la rive ouest de Courtille ouvre. Il doit permettre aux Guérétois de pratiquer des activités sportives ou de baignade dans le respect de la végétation existante. Un sentier de découverte de la nature est créé.

Plan de Courtille, Guéret



Au Fil de L'Cam

REMERCIEMENTS

Sous la direction de Madame Pascale Bugat,
Directrice des Archives départementales de la Creuse

Textes :

Pascale Bugat, Bénédicte de La Brosse et Laetitia Chaury,
Archives départementales de la Creuse

Conception graphique :

Lydie Vialatou, Service Communication

Photographies :

Mathieu Tijeras, Service Communication

Denis Roche, Christian Ducoin-Petit, Archives départementales de la Creuse

Michel Berger, La Creuse à tire-d'aile

Maison départementale des patrimoines

Objets :

Musée d'art et d'archéologie de Guéret

